

La situation des SVT en lycée

La mise en place de la réforme Chatel des lycées s'est traduite par des réductions horaires (en Seconde et Première S) avec des programmes dont le volume n'a pas diminué pour autant. Cela a conduit, dans de nombreux établissements, lorsque cela était possible, à utiliser les marges d'autonomie pour compléter cet horaire et/ou aux détournements des dispositifs de la réforme (AP notamment) pour assurer à la discipline un complément horaire.

La réalisation de travaux pratiques, dans la filière scientifique, ne pose pas de réels problèmes (sauf cas particuliers), la situation est nettement plus contrastée dans les filières ES/L et en Seconde où l'absence de dédoublements peut rendre la mise en place de ceux-ci complexe voire impossible...

Sur les contenus des programmes, d'une manière générale, outre l'ampleur de ceux-ci, il est à noter leur caractère décousu, résultat d'une construction spiralaire. Nous ne sommes pas convaincus de la pertinence des trois thèmes d'entrée (science, enjeux contemporains, santé), qui entraînent d'une part un éclatement très artificiel des notions abordées, d'autre part une vision anthropocentrique, le vivant n'étant étudié qu'au service de l'Homme. L'impact des « Education à » s'est traduit dans les programmes par des injonctions à l'acquisition de "bonnes" attitudes (parfois avec nécessité de les évaluer) : nous n'avons eu de cesse de dénoncer ces injonctions qui selon nous ne participent pas à une vision émancipatrice de notre enseignement.

L'épreuve de baccalauréat, notamment par l'apparition de nouveaux modes d'évaluation (QCM), a évolué sans profondément remettre en cause ses attendus. L'épreuve ayant subi le plus de modifications depuis sa création est sans conteste l'épreuve de compétences expérimentales (ECE), qui, outre une évolution de son contenu (avec la mise en avant de la conception d'une stratégie pour résoudre une situation problème) a aussi connu des évolutions dans sa forme avec des conditions de plus en plus cadrées (parfois trop, notamment dans les délais de communication des sujets aux examinateurs) afin de remédier aux problèmes de « fuites » fortement médiatisés. L'absence de rémunération des examinateurs pour cette épreuve continue à poser problème.